

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du huit décembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT, Mme Florence CORMERAIS

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Léa BESSIN	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

04. Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) – Election des membres

Monsieur le Maire rapporte :

Le Conseil municipal, lors de sa séance du 28 septembre 2020, a, par délibération :

- ELU, après vote effectué dans les conditions légales et réglementaires :
 - Monsieur Jean-Sébastien GUITTON
 - Monsieur Lionel AUDION

- Madame Emmanuelle RENAUD
- Monsieur Yann GUILLON
- Monsieur Guillaume GUERINEAU
- Monsieur Francis WETTA
- Monsieur Dominique FOLLUT

Madame Emmanuelle RENAUD a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale avec effet au 9 décembre 2020.

Il convient donc de la remplacer au sein du CLSPD.

La composition du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance est annexée à la présente délibération

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

– **ELIT**, après vote effectué dans les conditions légales et réglementaires :

- Monsieur Jean-Sébastien GUITTON
- Monsieur Lionel AUDION
- Madame Valérie DREYFUS
- Monsieur Yann GUILLON
- Monsieur Guillaume GUERINEAU
- Monsieur Francis WETTA
- Monsieur Dominique FOLLUT

En qualité de membres du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

Rendu exécutoire

Par télétransmission en

Préfecture le : 16 DEC. 2020

Et par publication le : 16 DEC. 2020

Extrait certifié conforme

Orvault, le 15 décembre 2020

Pour le Maire

Le Directeur général



Jean-François MAISONNEUVE

Annexe : liste des membres du CLSPD

Elus Ville d'Orvault

Le Maire

L'adjoint délégué à la jeunesse, à la politique de la Ville et à la tranquillité publique

L'adjointe déléguée à la cohésion sociale

L'adjoint délégué à l'enfance et à l'éducation

L'adjoint délégué aux relations avec les citoyens, les associations et les entreprises

Deux représentants de l'opposition (un pour chacun des deux groupes de la minorité)

Etat

Le Préfet de département ou son représentant

Le Procureur ou son représentant

Le directeur départemental de la sécurité publique ou son représentant

Le commandant du commissariat d'Orvault

Le directeur territorial de la protection judiciaire de la jeunesse

Le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant

L'inspecteur de l'Education nationale

Le principal du collège Jean Rostand ou son représentant

Le principal du collège Gutenberg ou son représentant

Le proviseur du lycée Nicolas Appert ou son représentant

Conseil départemental

Le président du conseil départemental ou son représentant

Le directeur général adjoint délégué à la solidarité

Associations

Le président de l'association d'action éducative

Le président de l'association départementale d'aide aux victimes

Le président du collectif plaisance ou son représentant

Le président de l'UAHB ou son représentant

Le président de l'association des habitants de la Reynière ou son représentant

Le président de l'association des amis du Bois Saint Louis ou son représentant

Le président de l'ARBR ou son représentant

Bailleurs Sociaux

Le directeur général d'Atlantique Habitations

Le directeur général d'Harmony Habitat

Le directeur général de la SAMO

Le directeur général de Logi Ouest

Le directeur général d'Habitat 44

Le directeur général de la Nantaise

Le directeur général d'Aiguillon

Copropriétés

Le président du conseil syndical copropriété Plaisance et un représentant du syndicat copropriété de Plaisance

Lep du conseil syndical centre commercial Plaisance et un représentant du syndicat copropriété du centre commercial Plaisance

Le président du conseil syndical copropriété Bois Saint Louis et un représentant du syndicat copropriété Bois Saint Louis

Le président du conseil syndical copropriété des Tilleuls et un représentant du syndicat copropriété des Tilleuls.

Services Ville

Le directeur général adjoint délégué à la cohésion sociale

Le directeur général adjoint délégué à l'enfance et à la jeunesse

Le responsable du service jeunesse

Le responsable du service citoyenneté-prévention

Le coordonnateur prévention

Le chef de poste de la police municipale

Le médiateur social

Le directeur d'OPTIMA

TAN

Le responsable exploitation sûreté

Le responsable mission médiation